

Département des Yvelines
ARRONDISSEMENT DE MANTES LA JOLIE
CANTON DE GUERVILLE

MAIRIE DE JUMEAUVILLE

78580 JUMEAUVILLE

**SEANCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CCAS
DU 24 JANVIER 2011
N° 23**

Date de la convocation :
06/01/2011

Nombre de membres :
9

Présents :
7

Votants :
7

Le vingt-quatre janvier deux mille onze à 14 heures,
Le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la
présidence de Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Président,

Etaient présentes :

Mesdames : CABANILLAS, MOUREAUX, PIOT, NIVERT-COCHIN,
MAILLARD et LINTILHAC

Etaient absents excusés :

Madame : QUINET

Monsieur : GALERNE

Mme PIOT a été élue secrétaire de séance.

1. Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 5 octobre 2010

Le compte-rendu du conseil d'administration du 5 octobre 2010 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire remercie les membres du bureau pour l'organisation et le bon déroulement de la soirée disco.

2. Repas des anciens

Le repas est fixé au 26 mars 2011 midi. Il est demandé que cette date (dernier week-end de mars) soit la même tous les ans, sauf année des élections municipales.

Le traiteur « aux plaisirs gourmands » est retenu sous réserve de confirmation de certains points. Mme LINTILHAC est chargée de prendre contact avec ce traiteur et de s'occuper aussi de trouver une animation.

Un livre sera offert aux anciens.

Les courses (décoration de table) seront faites par Mesdames CABANILLAS et LINTILHAC.

RDV donné le 26 mars à 9h30 pour l'installation de la salle et à 12 h pour les anciens.

Lors du boitage, il sera bien mentionné que le repas est gratuit pour uniquement les Anciens Jumeauvillois.

Le repas reste gratuit pour les Jumeauvillois de plus de 65 ans, il sera demandé 25 € pour les accompagnants ou autres personnes extérieures et 15 € pour les membres du CCAS.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Les Membres du CCAS,

FIXE le tarif du repas, gratuit pour les Jumeauvillois de plus de 65 ans, à 25 € pour les personnes extérieures ou accompagnantes et à 15 € pour les membres du CCAS.

3. Questions diverses

Bilan 2010 – Prévisions 2011

Un point général est à faire sur les actions effectuées (colis des anciens, places de cinéma, cadeaux d'anniversaire et de naissance).

Des loupés (cadeaux d'anniversaire) voir à veiller pour que cela ne se reproduise plus.

Bilan comptable pour 2010 :

- Repas des anciens : Dépenses 1 755.83 € Recettes 525 € (manque 400 € pour l'animation)
- Soirée Disco : Dépenses 1 053.35 € Recettes 1 470 €
- Dons : Recettes 249.90 €

Après avoir fait le point avec M le Percepteur, l'excédent final pour l'année 2010 s'élève à 6 772.04 € (6 167.72 € en 2009).

Prévisions 2011

L'ensemble des Membres présents souhaite renouveler les actions menées.

Colis des anciens : A organiser en septembre, le colis de cette année a été très appréciée.

Monsieur le Président souhaiterait que ne soient pas oubliés les Jumeauvillois qui résident en maison de retraite (chocolat ou pâte de fruit + visite).

Anniversaires anciens : Penser à apporter soit du chocolat ou des pâtes de fruit aux personnes hospitalisées.

Cadeaux de naissance, il y a une visite à faire mais la maman est actuellement hospitalisée, madame Maillard préviendra quand on pourra y aller.

Aide à l'énergie : En 2010 seulement 3 personnes en ont profité ! Faut-il mieux aller voir les personnes plutôt que de faire un courrier ?

Listing des anniversaires :

Le 03 février	Mme Taillard	Mmes Moureaux et Nivert
Le 19 février	Mme Tourneville	Mme Piot, et Mr Langlois
Le 21 février	Mme Buret	Mmes Maillard et Piot
Le 22 mars	Mr Dujardin	Mme Maillard et Mr Langlois
Le 27 mars	Mr Fougeray	Mmes Moureaux et Maillard
Le 10 mai	Mr Boucher	Mmes Cabanillas et Lintilhac
Le 11 mai	Mme Lejard	Mme Maillard et Mr Langlois
Le 25 mai	Mme Desmaret	Mme Piot
Le 4 juin	Mr Ducret	Mme Nivert et Mr Langlois
Le 16 juin	Mme Maillard	Mmes Cabanillas et Lintilhac
Le 3 juillet	Mr Zingraff	Mmes Cabanillas et Lintilhac

Une sortie à la patinoire pourrait être proposée, ce serait une soirée privée où la patinoire serait entièrement réservée pour la commune (de 20h à minuit) pour un coup total de 450 euros, location des patins comprise il faut se mettre en contact avec Fêtes et Animations pour organiser cela en prévoyant des boissons et des gâteaux.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 16h20

Le Président,